

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL  
MUNICIPAL**

***SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023***

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 18

Convocation du :  
19.09.2023

**PRESENTS** : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. PETIGNY Adjoint, M. TAUBATY, Mme GRESSER, M. FANTOLI, Mmes CALONNE, LAMY, BOUDRY, MM. CHUARD, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. BRUNIAUX, MEYNIER.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

Mme BRIOT GAIDIOZ pouvoir à Mme DEPIERRE  
M. CHAZERAND pouvoir à Mme BUGADA  
Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER  
M. MARTI pouvoir à M. MOLIN

**ABSENT** : M. LECOQ

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. CHUARD Valentin

***Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité***

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L332-23 1<sup>o</sup>,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité mais aussi pour pallier l'absence d'agents en maladie au service technique et au service serre/espaces verts pour effectuer les tâches suivantes : travaux divers dans les bâtiments communaux, affichage, entretien des espaces verts, débroussaillage ainsi que des travaux de tonte.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE :**

**D'autoriser** Mme la Maire à recruter un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique (catégorie C) pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une durée de 9 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Cet agent assurera des fonctions d'agent d'entretien à temps complet.

**Dit** que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 indice majoré 361 du grade d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Pour copie certifiée conforme au registre,  
Arbois, le 26 septembre 2023

La Maire,

Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Seance,

Valentin CHUARD

